



## Avis de Soutenance

Monsieur Guillaume LEGUEVAQUES

Droit – E2DSP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*La sécurité juridique, Essai sur ses fonctions dans l'ordre juridique*

dirigés par Monsieur Moussa THIOYE

Soutenance prévue le **vendredi 14 décembre 2018** à 14h00

Lieu : 2 rue du Doyen-Gabriel-Marty 31042 Toulouse Cedex 9

salle de thèse

### Composition du jury proposé

M. Moussa THIOYE	Université Toulouse 1 Capitole	Directeur de thèse
Mme SANDRINE CHASSAGNARD- PINET	Université de Lille 2	Rapporteur
M. Marcel BAYLE	Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Limoges	Rapporteur
M. Sébastien NEUVILLE	Université Toulouse 1 Capitole	Examineur

**Mots-clés :** Sécurité, Insécurité, Ordre juridique, Théorie du droit, finalité du droit,

### Résumé :

La sécurité juridique ne cesse, depuis la création du droit, d'être une force de proposition. Qu'elle soit perçue comme un moyen ou, comme l'étude se propose de la voir, une fonction du droit, elle offre des solutions pour mettre fin à l'instabilité rencontrée par l'ordre juridique. Ce simple constat renferme pourtant un paradoxe. L'ordre juridique génère en effet naturellement de la sécurité juridique mais engendre également de l'insécurité juridique. Sa présence est pourtant une nécessité. Sans insécurité juridique, la règle de droit serait gravée dans le marbre. Les interprétations seraient résiduelles et excluraient de nombreux cas d'espèce ce qui priveraient l'ordre juridique d'une certaine harmonie sociale. En prenant en compte ces besoins, l'étude propose de percevoir la sécurité juridique comme une fonction du droit. Elle ne dépend alors plus de l'ordre juridique. Articulées autour de l'intelligence artificielle, quatre fonctions influencent à présent le droit. Pour cela, chacune d'elle identifie une source potentielle d'insécurité juridique et impose une régulation à travers l'usage de l'algorithme, l'utilisation des logiciels prédictifs et l'emploi de la justice prédictive. Si les bienfaits apparaissent, il faut parvenir à la bonne conjonction pour ne pas imposer une absolue sécurité juridique au risque de générer de l'insécurité juridique.